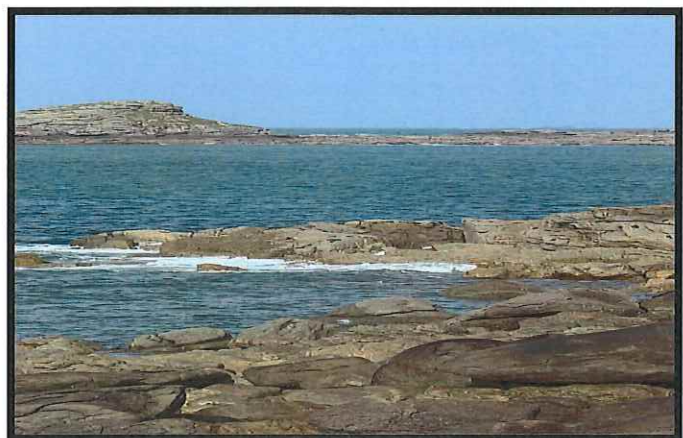




COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU

BUDGET PRIMITIF 2024



Budget du port

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
21290178900140

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : PORT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

29178 Code INSEE	COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU PORT	2023
---------------------	----------------------------------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de membres exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-14 105,96
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-14 105,96
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	173 654,66
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-100 551,80
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-14 105,96

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le LE MAIRE, compte tenu de la transmission , le et de la publication le

A , le

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	18,92 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	83,99 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	197,10 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	16,01 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 0.00 % - Investissement : 0.00%
IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
V – Les provisions sont budgétaires Délibération n° 77 du 12/12/2023 00:00:00 (4).
VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		73 102,86	0,00

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		100 551,80	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 173 654,66

=

Total de la section d'investissement (2)		173 654,66	173 654,66
--	--	------------	------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		74 000,00	88 105,96

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 14 105,96	(si excédent) 0,00

=

Total de la section de fonctionnement (3)		88 105,96	88 105,96
---	--	-----------	-----------

TOTAL DU BUDGET (4)		261 760,62	261 760,62
---------------------	--	------------	------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	393 113,27	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00
011	Charges à caractère général (3)	123 100,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	143 200,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL des dépenses réelles	143 200,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00
023	Virement à la section d'investissement	226 415,27			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 498,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	249 913,27			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)				14 105,96
---------------------------------------	--	--	--	-----------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées				88 105,96
---	--	--	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	167 013,27	0,00	88 105,96	0,00	88 105,96
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	18 005,96	0,00	18 005,96
Total des recettes de gestion des services		18 000,00	0,00	88 005,96	0,00	88 005,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Total des recettes réelles		18 000,00	0,00	88 105,96	0,00	88 105,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	149 013,27		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		149 013,27		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		88 105,96
---	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

Chapitre	BP 2023	CA 2023	BP 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	436 113,27 €	91 710,36 €	88 105,96 €
Dépenses réelles	178 200,00 €	68 232,64 €	74 000,00 €
CHAP 011 - Charges à caractère général	158 100,00 €	55 473,69 €	60 000,00 €
CHAP 012 - Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00 €	12 758,95 €	14 000,00 €
CHAP 65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	249 913,27 €	23 477,72 €	14 105,96 €
CHAP 002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		0,00 €	14 105,96 €
CHAP 023 - Virement à la section d'investissement	226 415,27 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	23 498,00 €	23 477,72 €	
Dépenses exceptionnelles	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

Chapitre	BP 2023	CA 2023	BP 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	436 113,27 €	77 604,40 €	88 105,96 €
Recettes réelles	58 000,00 €	60 402,80 €	70 100,00 €
CHAP 70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	58 000,00 €	60 402,80 €	70 000,00 €
CHAP 75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	100,00 €
CHAP 76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	378 013,27 €	17 201,60 €	0,00 €
CHAP 002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	229 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	149 013,27 €	17 201,60 €	0,00 €
Recettes exceptionnelles	100,00 €	0,00 €	18 005,96 €
CHAP 75 - Produits exceptionnels	100,00 €	0,00 €	18 005,96 €

budget primitif 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Dépenses de fonctionnement	436 113,27 €	91 710,36 €	88 105,96 €
Recettes de fonctionnement	436 113,27 €	77 604,40 €	88 105,96 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	-14 105,96 €	0,00 €

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	393 113,27	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00
011	Charges à caractère général (4)	123 100,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
60636	Habillage et vêtements de travail	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	100 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	20 000,00	0,00		14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	18 000,00	0,00		14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65831	Hébergement et restauration scolaires	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		143 200,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		143 200,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00
023	Virement à la section d'investissement	226 415,27			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 498,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	23 498,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		249 913,27			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	167 013,27	0,00	88 105,96	0,00	88 105,96
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
7033	Redevances distributeurs d'essence	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
706888	Autres	18 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	18 005,96	0,00	18 005,96
7573622	Subv.Fonct. BA/régies avec ps.morale	0,00	0,00	18 005,96	0,00	18 005,96
Total des recettes de gestion des services		18 000,00	0,00	88 005,96	0,00	88 005,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
7688	Autres	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 000,00	0,00	88 105,96	0,00	88 105,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	149 013,27		0,00	0,00	0,00
721	Immobilisations incorporelles	100 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	49 013,27		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		149 013,27		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	304 013,27	100 551,80	0,00	73 102,86	0,00	0,00	73 102,86	173 654,66
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	134,40	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 134,40
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 000,00	100 417,40	0,00	63 102,86	0,00	0,00	63 102,86	163 520,26
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	155 000,00	100 551,80	0,00	73 102,86	0,00	0,00	73 102,86	173 654,66
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	155 000,00	100 551,80	0,00	73 102,86	0,00	0,00	73 102,86	173 654,66
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	149 013,27			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	149 013,27			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	173 654,66
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES						
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		310 313,27	I	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	60 400,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		60 400,00		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00		0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00		0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		60 400,00		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	226 415,27		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	23 498,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		249 913,27		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	173 654,66
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	173 654,66
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Section d'investissement - Vue d'ensemble

Compte	BP 2023	CA 2023	RAR	NV Crédits	BP 2024
DEPENSES INVESTISSEMENT	326 094,31 €	27 200,75 €	100 551,80 €	73 102,86 €	173 654,66 €
Dépense d'équipement	5 000,00 €	9 999,15 €	100 551,80 €	73 102,86 €	173 654,66 €
CHAP 20 - Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	4 759,15 €	134,40 €	10 000,00 €	10 134,40 €
CHAP 21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
CHAP 23 - Immobilisations en cours	0,00 €	5 240,00 €	100 417,40 €	63 102,86 €	163 520,26 €
Dépenses financières	6 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 020 - Dépenses imprévues (investissement)	6 300,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Opérations d'ordre	314 794,31 €	17 201,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	149 013,27 €	17 201,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 041 - Opérations patrimoniales					
CHAP 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	165 781,04 €				178 344,76 €

Section d'investissement - Vue d'ensemble

Compte	BP 2023	CA 2023	RAR	NV Crédits	BP 2024
RECETTES INVESTISSEMENT	326 094,31 €	205 555,51 €	0,00 €	173 654,66 €	173 654,66 €
Recettes d'équipement	60 400,00 €	60 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 13 - Subventions d'investissement	60 400,00 €	60 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes financières	242 196,31 €	121 677,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 10 - Dotations, fonds divers et réserves	132 758,73 €	121 677,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHPA 16 - Emprunts et dette assimilées	109 437,58 €				
Opérations d'ordre	23 498,00 €	23 477,72 €	0,00 €	173 654,66 €	173 654,66 €
CHAP 021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 041 - Opérations patrimoniales	23 498,00 €	23 477,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAP 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €			173 654,66 €	173 654,66 €

BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Section	BP 2023	CA 2023	RAR	NV Crédits	BP 2024
DEPENSES INVESTISSEMENT	326 094,31 €	27 200,75 €	100 551,80 €	73 102,86 €	173 654,66 €
RECETTES INVESTISSEMENT	326 094,31 €	205 555,51 €	0,00 €	178 354,76 €	173 654,66 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00 €	178 354,76 €	-100 551,80 €	251 457,62 €	0,00 €

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	304 013,27	100 551,80	0,00	73 102,86	0,00	0,00	73 102,86	173 654,66
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	25 000,00	134,40	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 134,40
2031	15 000,00	134,40		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 134,40
2033	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)							
21	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles							
21532	Réseaux d'assainissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation							
23	120 000,00	100 417,40	0,00	63 102,86	0,00	0,00	63 102,86	163 520,26
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)							
2315	Install., matériel et outill. technique	100 417,40		63 102,86	0,00	0,00	63 102,86	163 520,26
238	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles							
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)							
Total des dépenses d'équipement	155 000,00	100 551,80	0,00	73 102,86	0,00	0,00	73 102,86	173 654,66
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves							
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement							
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)							
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)							
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées							
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières							

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	155 000,00	100 551,80	0,00	73 102,86	0,00	0,00	73 102,86	173 654,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	149 013,27		0,00			0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	49 013,27		0,00			0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établi. nationaux	4 535,00		0,00			0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00		0,00			0,00	0,00
139148	Subv. transf. Autres communes	44 478,27		0,00			0,00	0,00
	Charges transférées (7)	100 000,00		0,00			0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	100 000,00		0,00			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	149 013,27			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	310 313,27	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	60 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	60 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	60 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cote de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	60 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	226 415,27		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 498,00		0,00	0,00	0,00
28033 Frais d'insertion	147,00		0,00	0,00	0,00
28128 Autres aménagements de terrains	255,00		0,00	0,00	0,00
281351 Bâtiments publics	260,00		0,00	0,00	0,00
28154 Voies navigables	22 324,00		0,00	0,00	0,00
28181 Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188 Autres immo. corporelles	512,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	249 913,27		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.